

# Communiqué de Presse



## La Convention sur les mines antipersonnel de retour aux sources

Genève, le 24 Juin 2011 - «Deux décennies après la naissance du mouvement d'interdiction des mines antipersonnel dans les régions frontalières du Cambodge, la Convention est de retour à l'un endroit où tout a commencé », a déclaré SE Gazmend Turdiu, le diplomate albanais qui préside la Convention anti-personnel d'interdiction des mines.

Gazmend Turdiu a fait ces remarques lors de la journée de clôture des réunions d'une semaine des comités permanents de la Convention pour l'interdiction des mines antipersonnel. Lors de ces réunions, plus de 400 délégués représentant plus de 100 Etats et des dizaines d'organisations non gouvernementales ont posé les premiers jalons de l'organisation de la prochaine réunion qui aura lieu au Cambodge. La onzième Réunion des États parties ou 11MSP aura lieu à Phnom Penh du 28 Novembre au 2 Décembre 2011.

«Contrairement aux autres traités de désarmement né à Washington, Moscou, Genève ou New York, la Convention contre les mines antipersonnel s'enracine dans la réalité vécue par des populations à Battambang au Cambodge, dans la province de Tete au Mozambique, en Nueva Segovia au Nicaragua, dans le canton de Tuzla en Bosnie-Herzégovine, dans la province afghane de Parwan et dans d'innombrables autres villages infestés par les mines dans le monde », a déclaré S.E. Prak Sokhonn, le ministre cambodgien qui présidera la 11MSP.

«A Genève, cette semaine, nous avons entamé le compte à rebours de ce qui sera un événement mondial remarquable au Cambodge en fin d'année », a déclaré S.E. Prak Sokhonn. « Nous allons rappeler à la communauté internationale que ce traité international a un visage humain. Il est le visage de la fille ou du garçon qui a survécu à une explosion et qui vit maintenant avec un handicap, de l'agriculteur qui doit cultiver des terres dans des zones dangereuses, de la démineuse ou du démineur qui risquent sa vie quotidiennement, et de ceux qui se battent depuis deux décennies pour débarrasser le monde des mines antipersonnel ».

### Ce qui s'est passé durant les réunions des comités permanents

**Nouvelle utilisation de mines terrestres connue:** Le Président de la Convention, S.E. Gazmend Turdiu de l'Albanie, a exprimé sa «profonde inquiétude» au sujet des informations faisant état de l'utilisation de mines en Libye et a rappelé au monde que, à l'historique *Sommet de Carthagène* en 2009, les États «s'étaient mis d'accord pour condamner et continuer de décourager de toutes les manières possibles toute production, transfert et utilisation de mines anti-personnel par quelque acteur que ce soit ».

Le Comité international de la Croix-Rouge (ICRC), la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL) et plusieurs Etats ont également exprimé leur vive inquiétude quant à l'utilisation récente de mines terrestres. La Norvège a appelé les États parties à «assurer le suivi, à enquêter et à condamner » l'utilisation des mines terrestres lorsque cela aura été confirmé.

AP Mine Ban Convention Implementation Support Unit

**Déminage:** le Nigeria est devenu le 17ème Etat sur 54 ayant déclaré avoir des zones minées à avoir rempli ses obligations de déminage au titre de la Convention. Au total, 820 mines antipersonnel, 325 mines anti-véhicules et 17 516 autres restes explosifs de guerre ont été détruits. Le Nigeria présentera une déclaration formelle d'achèvement aux Onzièmes Rencontres des Etats Parties (11REP).

L'Algérie, le Chili, la République démocratique du Congo (RDC) et l'Erythrée ont déposé des demandes pour des extensions de leurs dix ans de délais pour achever le déminage. Ces demandes seront examinées lors des 11REP au Cambodge.

L'Algérie a demandé 5 ans de plus pour compléter la mise en œuvre de la Convention et le Chili 8 ans. La RDC a demandé 2 ans pour obtenir les informations nécessaires concernant l'étendue du travail restant pour pouvoir mettre en œuvre la Convention, après quoi il reviendra aux États parties de demander un délai supplémentaire pour mettre en œuvre leurs plans. L'Erythrée a demandé 3 ans pour mettre en œuvre le même type d'activités.

**Destruction des stocks:** À ce jour, environ 44 millions de stocks de mines antipersonnel ont été détruits par les États parties. Quatre Etats parties qui sont encore en train de terminer leurs programmes de destruction (le Belarus, la Grèce, la Turquie et Ukraine) ont fait le point sur leurs efforts. La Turquie a déclaré qu'elle a maintenant détruit environ 3 millions de mines stockées et que son programme de destruction est terminé à 99,23 percent.

**Assistance aux victimes:** les États parties ont souligné le lien qui existe entre leurs efforts et ceux que les autres acteurs concernés produisent afin de supprimer les obstacles rencontrés par les personnes handicapées. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a présenté son *Rapport mondial sur le handicap* en notant: «Plus d'un milliard de personnes dans le monde vivent avec une forme de handicap. Cela signifie qu'il y a plus d'un milliard de personnes, y compris les survivants de mines terrestres dans le monde entier, qui veulent avoir accès à leur environnement, être l'objet d'attitudes positives et être intégrés socialement».

**Universalisation:** Plusieurs Etats qui ne sont pas encore parties à la Convention ont fourni des informations mises à jour sur les mesures qu'ils prennent en faveur de la ratification ou de l'adhésion à celle-ci. La Finlande a annoncé qu'un « projet de loi sera soumis au Parlement sans délai après la pause estivale pour que la Convention soit ratifiée en 2012 ». La Pologne a indiqué qu'elle «s'attend à ratifier la Convention en 2012 ».

Le Maroc a déclaré que, bien qu'il n'ait pas adhéré à la Convention, qu'il « met en œuvre volontairement ses dispositions et remplit ses objectifs humanitaires, y compris en ce qui concerne le déminage et l'assistance aux victimes ». La République Démocratique Populaire du Laos a parlé de son «intention de s'adhérer à la Convention» et a souligné sa volonté de fournir un rapport de transparence volontaire. L'Etat insulaire de Tuvalu, qui participe aux travaux de la Convention pour la première fois, a déclaré qu'il «est là pour écouter et espère devenir un membre dans un proche avenir ».

###

Pour plus d'informations sur la Convention ou sur les Réunions des Comites Permanents écrivez à: [ISU@APMineBanConvention.org](mailto:ISU@APMineBanConvention.org) ou appelez au +41 (0) 22 906 1679.